



Extincteur à poudre mobile 50 kg avec 10 m de tuyau haute pression

UGS : 118.512



Description

L'extincteur à poudre mobile dispose d'une puissance d'extinction très élevée et est idéal pour une utilisation dans des bâtiments à haut risque d'incendie, comme par ex : les entreprises industrielles, les ateliers, les bâtiments commerciaux et les parkings. Le réservoir de poudre contient 50 kg de poudre haute performance autorisée pour les classes d'incendie A (matières solides), B (matières liquides) et C (matières gazeuses). Le camion d'extinction a en outre été équipé d'un tuyau haute pression de 10 mètres de long pour augmenter le rayon d'action et dispose d'un châssis stable pour faciliter les manœuvres en cas d'urgence.

Caractéristiques :

Puissant extincteur à charge avec une puissance d'extinction très élevée et une portée constante de 8 m.
Rayon d'action maximal grâce au tuyau haute pression de 10 m et au châssis stable
Système d'extinction fiable pour une utilisation dans des bâtiments présentant un risque d'incendie élevé
Garantie de qualité FOPPA unique de 10 ans pour les pièces de rechange et d'usure
Grand extincteur facile à entretenir avec bouteille de CO2 extérieure de 3 l

Données techniques :

Couleur : rouge (RAL 3000)

Matériau : acier

Foppa AG, Tardisstrasse 221, CH-7205 Zizers, Tél. +41 81 286 94 24, info@foppa.ch

Toutes les images et tous les contenus textuels sont protégés par des droits d'auteur. Ils sont tous fournis sans garantie.

Les images des produits peuvent différer de l'article réel

peuvent différer. Votre équipe FOPPA

Classement au feu : A / B / C

Plage de température : -20°C à +60°C

Dimensions (L x l x H) : 1050 x 450 x 520 mm

Poids : 82.5 kg

Garantie de qualité FOPPA de 10 ans :

Jusqu'à l'âge de 10 ans, les éventuelles pièces de rechange sont remplacées gratuitement. Cela ne s'applique pas au remplacement de l'extrait d'agent extincteur pour les extincteurs à mousse d'air (remplacement tous les 9 ans) ni à l'éventuelle filtration nécessaire pour les extincteurs à poudre. La condition est que l'entretien soit toujours effectué au moins tous les trois ans par FOPPA AG. (En sont exclus le remplacement de pièces après des dommages extérieurs dus à des influences étrangères, des conditions ambiantes spéciales comme des températures extrêmes, un rayonnement solaire extrême, l'humidité, une atmosphère corrosive (p. ex. extincteurs manuels sur des camions, dans l'agriculture, sur des chemins de fer de montagne en plein air), etc).

Foppa AG, Tardisstrasse 221, CH-7205 Zizers, Tél. +41 81 286 94 24, info@foppa.ch

Toutes les images et tous les contenus textuels sont protégés par des droits d'auteur. Ils sont tous fournis sans garantie.

Les images des produits peuvent différer de l'article réel

peuvent différer. Votre équipe FOPPA